

Raz-de-marée « andouilleux » au Val-d'Ajol sous un soleil généreux

« Il y a quinze ans, nous étions vingt. Il faisait un froid de canard et il y avait de la neige, au point qu'on avait même envisagé de fréter un traineau pour faire passer le Peuteu au Père Lelong, invité d'honneur ».

Ce sont là propos tenus, hier au Val-d'Ajol où se déroulait la désormais très célèbre foire aux Andouilles.

Contraste total : la 15^e édition a été caressée par un soleil printanier qui a entraîné un véritable raz de marée.

De mémoire andouilleuse, on n'avait jamais vu ça.

Concentration de personnalités au 15^e chapitre de la fameuse confrérie

Fidèle à sa ville natale, M. Bolmont, maire de Neufchâteau, était là, revêtu de la grise bleue, le chef couvert du chapeau noir.

On remarquait aussi dans cette cohorte, les képis galonnés du capitaine Marchand, commandant la compagnie de gendarmerie de Remiremont et du

lieutenant Petit de la gendarmerie mobile de Saint-Etienne, deux invités qui, l'an prochain peut-être, seront conviés à rejoindre la confrérie, et M. Rigaudi, maire du Val-d'Ajol.

Parmi les confréries présentes, celle de la Truite et Glace de Plombières faisait impression par son élégante tenue.

Celle-ci étant d'un joli bleu, on a évidemment dit que la truite s'était mise au bleu.

Autre invitée de marque : la «Gastronomie Normande de la Trappe d'Or» de Caen.

Avec eux, on va faire de l'andouille à menacé un confrère local.

Cinquante-neuf intronisations, c'est un record qui gonfle encore le nombre de confrères. Il est heureux que tous ne respectent pas le fameux serment car la place aux Andouilles ne pourrait les accueillir.

Parmi les intronisés, beaucoup de femmes. On leur fait de la place : là où on le veut bien, semble-t-il. «La où elles sont à leur place», a dit une méchante langue.

Il y a aussi beaucoup d'hommes, a noté perfidement une consœur.

Discours rabelaisien de M. Gallaire, grand dépendeur. Cérémonie d'intronisation au cours de laquelle on embrassa le cochonnet distraitement et plus sérieusement celle qui le tenait Mme Legrain, de la Bresse, là où on n'éleve pas les poulets.

Défilé en musique, remise des prix aux lauréats du gymkhana (M. Michel Simon de Fougères, non pas acteur mais maître es tracteurs) et du prix littéraire de l'Andouille (à M. Marcel Cordier, de Nancy). Banquets. La 15^e édition de la foire a connu les mêmes actes que celles qui l'ont précédée.

Pendant ce temps, dans les rues ajolaises se pressait une foule de chalandis à la recherche de bonnes affaires et d'une andouille 1980. Un bon cri.



Ne pas oublier le baiser au petit cochon.

Marcel Cordier Prix Littéraire 1980

C'est un professeur de Lettres de Nancy, Marcel Cordier, qui a obtenu le prix littéraire 1980. Marcel Cordier a 50 ans. Il est directeur de la revue « Terre Lorraine ». Il est membre de la Société des gens de Lettres de France, grand prix des poètes lorrains 1973. Il a publié de nombreux ouvrages dont plusieurs recueils de poèmes.

Il a fait plusieurs tournées de conférence sur « L'humanité et les grognons », « Pécary présent parmi nous », « Humains et viciés hommes et la mer ». Il collabore à différents journaux et revues.

Voici le texte qui lui a valu d'obtenir le prix littéraire 1980 du Val-d'Ajol.

Au Val-d'Ajol
Pas de pédalo
Le corbillant
Plus fulgurant
Que toute bouille
C'est bien l'andouille
Le gaudouille
Est la joyau
Dont on raffole
Au Val-d'Ajol
C'est le meilleur
Merci Seigneur
Je m'agenouille
Dont l'andouille
Qu'on fait ici
Et toi aussi
Va cours et cote
Au Val-d'Ajol



De souriantes petites Ajolaises proposaient des toasts à l'andouille aux nouveaux membres de la confrérie.



Le lauréat reçoit son prix



M. GALLAIRE remet à Mlle Marie-Françoise FICAVET, « reine des petits fruits », les insignes de la confrérie des tasses d'andouilles.

Les intronisés

DEPENDEURS HONORIS CAUSA

M. Paul Azzi, chambre régionale d'agriculture de Lorraine, Eclaireur Nancy. M. Michel Bedel, directeur de l'office du tourisme de Gérardmer. M. Guy Voirin, adjoint au maire, Gérardmer. M. Armand Dangeville, professeur, conseiller municipal, le Val-d'Ajol. M. Jean-Paul Philippe, journaliste, Paris. M. Jacques Destobbeeler, directeur de la société Filtraol, Tourcoing. M. Michel Blondeau, directeur de la société Filtraol, Tourcoing. M. Jean Claude Rousselet, directeur technique de société, Chenove.

MAITRES DEGUSTATEURS

M. Jacques Tyou, chevalier de la confrérie du vin du Perron, Slatte-Huy, Belgique. M. Raymond Viroux, compagnon de la confrérie du vin du Perron, Slatte-Huy, Belgique. M. Fernand Grandmoulin, grand extracteur, confrérie du grand Apier, Tiff-sur-Ourthe, Belgique. Mme Betty Legros, Avotte d'or de la confrérie du grand Apier, Tiff-sur-Ourthe, Belgique. Maître Jean-Pierre Portier, membre du bureau de la confrérie des compagnons du Beaujolais, Gagny. Mme Reynard, die Biou, ambassadrice de Bacchus et Icare, Lyon. M. Claude Fessler, membre du conseil Bacchus et Icare, Lyon. M. Daniel Mougel, grand maître de la confrérie des Gousteurs d'eau de Contrexéville, Contrexéville. M. Michel Lauerillard, grand maître de la confrérie de Cochons de la Seille, Metz. M. Pierre Branchu, chancelier provincial de la confrérie de Saint-Antoine, Nancy. Mme Marie-Claire Claude, présidente du SI, confrérie de la Truite et de la Glace, Plombières-Bains. Jacques Grandjean, confrérie de la Truite et de la Glace, Plombières. Plombières-Bains. M. Jean-Marie Jacques, grand sommelier de la cuche prépoitaise, Metz. M. Lucien Bourdon, trésorier de la confrérie des Goubreux gouteurs de têtes de veau, Rambervillers. M. Pol Colas, Ducule et Taste pépéneuse Sénéchaliers des Gousteurs de Grosseilles, Barle-Duc. M. Serge Elwart, grand gouteur de la Confrérie de l'ordre du taste-vin du Schoutt, Metz. Mlle Marie-Françoise Ficavet, reine des petits Fruits de la Confrérie du taste-framboise, Saulkures. M. René nicard, Grand

Empoté de la Confrérie de la Porée Fortoise, Saint-Nicolas-de-Port. M. Gérard Houettein, cousin de la Confrérie Stivalienne du taste-fromage, St-Dié. M. Robert Ward, vice-président Comité des fêtes, Confrérie des Tastes-grenouilles de Vittel. Vittel. Mme Gisèle Cosson, secrétaire de la Commanderie des Cordons Bleu de France et des Chevaliers du Cap de Bourgogne, Dijon. M. Stanislas Hérésy, vigneron propriétaire, Gecevy Chambertin. M. Gérard Gauthier, restaurateur, maître rotisseur, triplois de club Prosper Montagne, Combeaufontaine. M. Jean-Luc Valentin, pâtissier, Remiremont. M. Denis Michel, commerçant, Remiremont. M. Jean-Marie Choley, café du Nord, Remiremont. M. Christian Antoine, maître pâtissier, Saint-Dié. M. Bruno Schmidt, boucher-charcutier, Bruyères. M. Gérard Béchold, agent général, Baccarat. M. Christophe Pichol, boucher-charcutier, Darnley. M. Jean-Marie Derivaux, restaurateur, Nancy. M. Jean-Pierre Cocheri, restaurateur, Longwy. M. Gino Rosetti, représentant, président du Karaté-Club Spinalien.

GOUTEURS JURÉS

M. Pierre Bergmann, inspecteur principal, Epinal. Mme Michelle Boul, secrétaire, Champigneulle. M. Robert Boul, décorateur installateur, Champigneulle. Dr William Kaise, Epinal. M. Pierre Hallecourt, ingénieur, quincailleur, Epinal. M. Jean-Pierre Fabre, ingénieur, Troyes. M. René Romary, transporteur, Fougères. M. Maurice Aimar, transporteur, Longvieu-Dijon. M. Daniel Petitpoisson, chauffeur, Bains-les-Bains. M. Michel Lajeunesse, quincailleur, Epinal. M. Claude Raillard, trésorier adjoint de l'Association sportive d'Ambrail, Epinal. M. Daniel Fresse, caisse d'épargne de Remiremont, trésorier de l'Association sportive d'Ambrail, Epinal. M. Claude Haquin, commerçant, secrétaire de l'Association sportive d'Ambrail, Epinal. M. André Berthelot, ingénieur électricien, président du football club de Paron-les-Sens. M. André Pichol, Fougères. M. Marcel Cordier, prix littéraire de l'Andouille 1980. M. Littère, grand ambassadeur de la Confrérie 1980.



Une foule dense sous le soleil